

Séminaire "DCE - habitats rocheux" **Façade Manche-Atlantique** *4 avril 2019 – Station Marine de Concarneau (MNHN)*

RELEVÉ DE DECISIONS

◆ **Présentation du séminaire, Bilan et Perspectives de la surveillance DCE :**

- **Présentation du séminaire, Points d'actualité, Fonctionnement de la surveillance et 1^{er} Bilan de 10 années de surveillance "DCE rocheux"** à l'échelle de l'ensemble de la façade Manche-Atlantique :

Rapports : La faune intertidale représente le complément DCSSM. Ce complément est intégré dans une même convention pour les agences de l'eau Artois-Picardie, Seine-Normandie et Adour-Garonne ; en conséquence, un seul et même rapport est attendu par partenaire en convention avec le MNHN.

Par contre, il y a une convention spécifique en Loire-Bretagne (faune associée aux macroalgues intertidales, sable intertidaux et subtidaux, herbiers et maërl), ce qui impose un rapport séparé de celui des suivis « macroalgues » pour ce bassin.

Dates des commissions des Agences de l'eau (AE) : Si on faisait des conventions sur trois ans, un avenant pour tenir compte du « déclenchement » du réseau de contrôle opérationnel poserait visiblement problème ; donc on continuera d'effectuer une programmation annuelle.

Par contre, les commissions des AE commencent à se réunir en mars-avril de l'année du suivi ; ainsi, au vu des délais des circuits de signatures des conventions (initiales et de reversement), cela pose un souci financier aux opérateurs qui commencent les relevés dès mars... Malheureusement, il ne semble pas possible pour les AE de programmer des commissions plus tôt.

J. Prygiel précise que l'AEAP et le MNHN ont une convention sur 3 ans. A terme, il sera possible de revenir à une convention annuelle et passage en commission des aides lors de la dernière de l'année n-1 (novembre), car ceci se fait dans d'autres cas sans que cela pose problème.

Problème de la double saisie : Pierre-Guy Sauriau souhaite ne plus avoir de fichier Excel à reformater pour la validation des notes DCE intertidales. Il est convenu de commencer à travailler sur le reformatage des données saisies dans Q2 via des scripts R, afin d'aboutir à des fichiers répondant aux besoins des experts qui valident les notations.

Attestations de saisie et de validation des données dans Quadrigé 2 : Il serait souhaitable que les responsables thématiques vérifient que tous les opérateurs ont bien saisi et validé dans Q2 les données correspondant à leur convention. Il faudrait surtout vérifier la structuration des données, afin de permettre l'utilisation de scripts par la suite.

Quelles sont les données Rebent présentes dans la base de données Quadrigé 2 ? Touria Bajjouk répond qu'elles y sont toutes jusqu'à l'année 2012 au moins. Sandrine complète en disant que les données Rebent désormais acquises via le dispositif « PdS DCSMM-Benthos » depuis 2017 le sont également *de facto* (condition inscrite dans les conventions avec l'AELB).

Remarque de Michel Ledard : il faut s'attendre à une demande de pérennisation des données du REBENT dans une base de données.

L'accessibilité des rapports :

Comment rendre les rapports accessibles ? Pour le Rebent, la DCE et la DCSMM, et après consultation de ses collègues Muséum et de sa hiérarchie, Sandrine informe à présent qu'il sera possible de télécharger tous les rapports via le site internet de la Station Marine de Concarneau ; Sandrine s'en occupera cette année et transmettra un lien dès que ce sera opérationnel.

Concernant la DCE, Isabelle Auby indique que les rapports du Bassin Adour-Garonne sont sur ARCHIMER (même ceux d'autres partenaires). Cependant les macroalgues ne font pas partie des éléments de qualité gérés par Ifremer.

Atlas DCE : celui-ci n'a pas vocation à mettre en ligne les rapports dans sa forme actuelle. Mais il avait été évoqué la possibilité de pouvoir insérer des liens vers les rapports dans la nouvelle version de l'atlas (où en est ce projet ?).

Sandrine propose de demander au MNHN s'il est possible de créer une page Internet pour les rapports, sur le site de la station Marine de Concarneau. En tous les cas, il est convenu qu'il faut multiplier les liens dans la mesure du possible pour faciliter l'accès aux rapports.

- Actualité et perspectives pour une organisation nationale des suivis :

Les agences de l'eau indiquent qu'elles réfléchissent sur des aspects de mutualisation.

Pour le moment, une agence de l'eau ne peut financer des études en dehors de son bassin (bien que ce soit techniquement possible).

L'élément de qualité « macroalgues fixées » serait mutualisable.

Melina Lamouroux indique une volonté de conserver un regard local.

Emeline Poisson indique que s'il y a mutualisation il y a un risque de marchés publics. Yann Joncourt répond qu'il y a une volonté de conserver les partenaires DCE. L'ensemble de ces questions vont faire l'objet d'un arbitrage pour 2020.

◆ Actualité « Directives » : Cohérence inter-Directive, et nouvelle organisation DCSMM :

Isabelle Auby précise qu'il y a une articulation internationale pour la DCSMM. Il y aura des groupes thématiques et des liens avec les instances OSPAR, CIEM, convention de Barcelone...

Erwan Ar Gall s'interroge sur les crédits financeurs de la DCSMM.

Réponse : la DEB (pour le domaine du large), les agences de l'eau et l'AFB (plutôt pour le domaine côtier) peuvent financer les études de recherche et de développement d'indicateurs.

J. Prygiel rappelle que les études et la Recherche à vocation nationale sont du ressort de l'AFB ou OFB. Les aspects opérationnels de la surveillance des macroalgues sont bien financés par les agences avec possibilités d'études à caractère opérationnel et local (ex des foraminifères avec AP et SN par exemple).

Rémi Buchet indique que les données issues de la DCSMM sont trop nombreuses pour rentrer dans la base de données quadrigé actuellement. Il faudra peut-être revoir le dimensionnement de la cellule quadrigé.

Erwan Ar Gall demande qui fait partie du comité de pilotage DCSMM.

Réponse : Il est précisé qu'il s'agit des agences de l'eau, de la DEB, des responsables de sous-régions marines (DIRM), les DREAL, de l'Ifremer, de l'AFB ainsi que des experts thématiques associés, selon l'ordre du jour. Il y aura également des experts mandatés et, par conséquent, un financement associé. Sandrine Derrien prévient qu'après en avoir discuté en janvier 2019, les responsables de thématiques du REBENT ne pensent pas être en mesure d'assumer la charge de référents DCSMM telle qu'elle est présentée aujourd'hui.

Rémi Buchet indique que la création de postes d'assistants est envisageable.

Sophie Beauvais prévoit de faire remonter au ministère le besoin d'experts pérennisés.

Sandrine Derrien s'interroge sur les réseaux DCSMM déjà opérationnels et mis en œuvre sur la façade.

Réponse : ceux-ci sont le réseau « déchets », les « poissons » et la « chimie ». L'AEAP n'intervient pas sur les déchets sauf quelques opérations ponctuelles en lien avec les lasses de mer et le ramassage ; ce n'est pas de la surveillance.

◆ Actualité : quelques exemples de travaux en cours et/ou à venir :

- **Faune associée aux macroalgues en zone intertidale dans les MEC** : Poursuite du développement de l'indicateur (faune), pour le PdS-DCSMM-Benthos – Etat d'avancement : Dans les MEC, l'indicateur DCSMM sera probablement composé d'une métrique de l'indice CCO, une métrique du score ICS et une troisième métrique liée à la macrofaune.

- **Indicateur de pression dans les MET en zones intertidales dominées par les macroalgues** : Etat d'avancement : Un score de pression basé sur les surfaces agricoles utiles, les stations d'épurations en équivalents habitants et les concentrations en nitrates et phosphate permet d'aboutir à un indice global de pression. L'EQR répond mieux au produit des indices de pression qu'à leur somme.

- **Bancarisation des données macroalgues dans Quadrigé, développement de scripts automatiques de calcul des indicateurs macroalgues intertidales et subtidales** : L'Ifremer est mandaté pour réaliser les scripts de calcul des indices DCE. Ils sont déjà développés pour les indicateurs phytoplancton, les invertébrés benthiques et la physique chimie. Pour les macroalgues, c'est programmé pour 2019.

- **"SPECIES": Submarine PowEr Cables Interactions with Environment and associated Surveys** - Etat d'avancement : Anne-Laure Barillé regrette l'absence de suivi sur les Sélaciens potentiellement sensibles au champ électromagnétique.

◆ Conclusion et Perspectives :

- Ce premier séminaire était surtout axé sur le fonctionnement du réseau, l'opérationnalité et donc privilégiant les échanges entre les différentes parties prenantes.

- La suite : Dans un 1er temps, envoi des présentations et de ce court relevé de décisions ; puis dans un 2e temps envoi d'une synthèse de façade (en cours de rédaction).

- Prochain séminaire : Le prochain séminaire pourrait avoir pour thème « les résultats scientifiques de 10 années de surveillance DCE des habitats rocheux, au niveau de l'ensemble de la Façade Manche-Atlantique ».

On maintiendrait pour autant un Point « Actualité de fonctionnement » (MNHN/AEs, MNHN/partenaires), un Point « inter-Directives » et l'Actualité du « réseau rocheux » (Rebent, DCE, DCSMM, DHFF) sur propositions des partenaires de la façade.

- **Proposition** : Les séminaires pourraient avoir lieu tous les 2 ans (donc ~ avril 2021 pour le prochain) et pourraient durer 1,5 jours, permettant ainsi aux participants de bénéficier d'une soirée propice à la poursuite des échanges parfois trop vite écourtés lors des pauses de la première journée ; qu'en pensez-vous ?...

J. Prygiel nous dit « Pourquoi pas » ; c'est parfois compliqué mais faisable et sans doute souhaitable. Il faut s'y prendre tôt pour bloquer les dates car 1.5j de réunion = 2 voire 2.5j de déplacement à prévoir.



2007 – 2019 : Les *Opérateurs de terrain* "DCE-Benthos Rocheux" de la façade Manche-Atlantique :



2007 – 2019 : Les *Experts-référents* "DCE-Benthos Rocheux" de la façade Manche-Atlantique :



2007 – 2019 : Les *Financeurs et Coordinateurs* "DCE-Benthos Rocheux" de la façade Manche-Atlantique :

